

■ VIRE-NORMANDIE

PLU. « Limiter au maximum l'impact de nos décisions sur l'environnement »

Après quasiment six ans de travail, le Plan Local d'Urbanisme (Plu) a été adopté. L'occasion pour tous ceux qui ont participé à sa création de fêter ces années de labeur lundi 27 mars à la mairie de Vire.

Vire. Initié en 2011 par l'ancienne équipe municipale, que le maire de Vire-Normandie, Marc Andreu Sabater, n'a pas manqué de remercier à plusieurs reprises, le Plu intercommunal est devenu le Plu communal de Vire-Normandie à la naissance de la commune nouvelle le 1^{er} janvier dernier.

Mais à quoi sert donc un Plu ? « C'est un outil important pour notre territoire car il va dessiner ce que sera Vire-Normandie en 2030 », explique Marc Andreu Sabater qui n'a pas manqué de rappeler le « paradoxe » de Vire.

Le paradoxe

virois

Bien que Vire soit une ville économiquement très dynamique avec la présence d'un fort bassin industriel et d'une importante agriculture, « la démographie n'est pas à la hauteur du développement du territoire. Il n'y a pas de recettes toutes faites, c'est compliqué. Et ce Plu est justement un outil qui peut nous permettre de travailler pour réduire ce paradoxe tout en poursuivant le développement du territoire », a indiqué le maire de Vire-Normandie.

Les enjeux

L'enjeu phare de ce Plu est de

garder et de faire venir des habitants tout en prenant en compte les enjeux liés à l'environnement, à l'agriculture, à l'emploi, au logement, aux déplacements, aux commerces, aux équipements, aux services publics.

Le paramètre « préservation de l'environnement et des richesses naturelles » est l'une des grandes composantes de ce Plu : « Les élus ont conscience qu'il faut préserver les espaces agricoles. Il faut parvenir à consommer moins d'espaces tout en continuant à se développer, en réutilisant les friches par exemple. Il faut limiter au maximum l'impact de nos décisions sur l'environnement », souligne Marc Andreu Sabater.

1700 logements d'ici 2030

Dans l'optique de relancer la démographie, en faisant venir de nouveaux habitants et d'ainsi redynamiser la ville, le PLU prévoit la création de 1700 logements à Vire-Normandie à l'horizon 2030, « dont 1200 sont nécessaires au maintien de la



Paul Mette, Marc Andreu Sabater, Nicole Desmottes, adjointe de Vire-Normandie Urbanisme et habitant et Didier Hue, directeur du Cabinet d'urbanisme Planis.

population en l'état. » « Cela passera pas la rénovation des logements vacants mais également par de la construction afin de recréer une dynamique du logement », confie Didier Hue, directeur du Cabinet d'urbanisme Planis.

L'aménagement des friches, des « dents creuses », devraient donc permettre d'atteindre l'objectif escompté : « On doit s'interroger sur les espaces existants, sur la densification de l'espace urbanisé existant,

car il faut des surfaces pour les industriels, notamment pour la filiale agro-alimentaire qui est consommatrice d'hectares », précise Marc Andreu Sabater.

Le gros enjeu sera donc de faire cohabiter les activités agricoles avec l'activité économique.

3 projets routiers

Le PLU prévoit la mise en œuvre de trois projets routiers majeurs, dont l'un à court terme (horizon 2018-2020) avec la ré-

novation de la RD 524 (route de Tinchebray).

Les deux autres projets s'entendent sur du long terme et concerneront le prolongement sud-est de Vire (contournement de la route de Flers/route de Sourdeval) et la rocade nord-ouest (contournement de la zone d'activité afin de relier les zones d'activités).

Laura Baudier

Quelques chiffres

Le Plu c'est :

- Plus de 5 ans de travail.
- Plus de 90 réunions.
- 5893h de travail.
- 1 400 pages.
- 45 mètres de plans.